

Plan d'affectation communal



1:5'000

Août 2021

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 18 novembre 2019

L'attestent : La Syndique : *Horand* La Secrétaire : *Rehrli*

Soumis à l'enquête publique du 18 janvier au 18 février 2020

L'attestent : La Syndique : *Horand* La Secrétaire : *Rehrli*

Adopté par le Conseil Général dans sa séance du 12 juillet 2021

L'attestent : Le Président : *Müller* La Secrétaire : *Rehrli*

Soumis à l'enquête publique complémentaire du 12 juillet 2021 au 12 juillet 2021

L'attestent : La Syndique : *Horand* La Secrétaire : *Rehrli*

Approuvé par le Département compétent : Lausanne, le : 10 JAN. 2022

La Cheffe du Département : *hh*

Entré en vigueur, le : 31 OCT. 2023

Jaquier Pointet SA
Rue des Fêcheurs 7
1401 Yverdon-les-Bains
024 424 60 70
info@jps.ch
www.jps.ch

Légende

Limite de la commune
Limite du plan d'affectation communal

Affectations
Zone à bâtir 15 LAT
Zone affectée à des besoins publics 18 LAT
Zone agricole 16 LAT
Zone agricole protégée 16 LAT
Aire forestière 18 LAT
Aire forestière syvo-pastorale 18 LAT
Zone de desserte 18 LAT

Zones de protection des eaux (à titre indicatif)
Zone S3
Périphérie

Inventaire des voies de communications historiques (IVS)
Importance locale
Importance régionale

Inventaire cantonal des chemins de randonnée pédestre (à titre indicatif)
Tracé des chemins

Environnement
Secteur de protection de la nature 17 LAT (SPN)
Inventaire cantonal des monuments naturels et des sites (IMNS)

